



LE GALERIEN

mai 2013

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *le Comité Technique Local du 26 avril 2013*
- *Le CHS CT du 4 avril 2013.*
- *le CDASS du 16 avril 2013.*
- *infos diverses.....*

Le CTL du 26 avril 2013.

A l'ordre du jour de ce CTL, le Budget, sujet brûlant dans cette période de rigueur, mais aussi la réorganisation du SIE-SIP d'Orthez, des nouvelles modifications des horaires d'ouverture au public de postes comptables, etc ...

déclaration liminaires de nos élus:

Monsieur le Président,

Le dernier Comité Technique Local, du mois de janvier, a confirmé la suppression de 10 emplois dans notre Direction.

S'ajoutant à celles des dernières années, ces nouvelles suppressions d'emplois vont encore peser sur le fonctionnement des services, sur la qualité du service rendu à l'utilisateur, et encore dégrader les conditions de vie au travail des agents.

Parallèlement à la baisse des moyens en effectifs, les agents continuent à subir une baisse des moyens budgétaires, baisse « insoutenable » pour reprendre le terme du Directeur Régional des Finances Publiques utilisé pour qualifier le Budget Opérationnel de Programme 2013 que vous lui avez proposé.

La réorganisation du SIP-SIE d'Orthez, et la diminution de l'amplitude d'ouverture au public des perceptions d'Ustaritz et d'Hendaye, à l'ordre du jour de ce CTL, découlent directement de cette baisse continue des moyens humains et matériels.

L'affaire Cahuzac, outre le discrédit qu'elle jette injustement sur l'ensemble des agents de la DGFIP,

met sur le devant de la scène la question des moyens humains et budgétaires de la DGFIP:

Ce scandale a mis en lumière l'étendue de la fraude fiscale en France, et donc la nécessité d'un renforcement massif et immédiat des contrôles et des moyens des services qui ont la responsabilité de la lutte contre cette fraude. Ce renforcement est réclamé depuis bien longtemps par Solidaires Finances Publiques.

Cette affaire appelle des décisions fortes et volontaristes de la part du pouvoir en place, à commencer par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP.

1) réorganisation du SIP-SIE d'Orthez:

Les 2 secteurs géographiques du SIP d'Orthez étaient situés l'un au rez-de-chaussée, l'autre au 1er étage de l'immeuble. Pour remédier à cet éloignement, les chefs de service ont « profité » du départ à la retraite en 2012 d'un des 2 contrôleurs et du départ d'un agent au 01.01.2013 pour proposer un regroupement des 2 secteurs, avec un pilotage assuré par 1 seul contrôleur. Le regroupement fonctionnel au même étage du SIP est une bonne chose, et une bonne partie des agents l'ont accueilli avec satisfaction. Mais nous avons dénoncé la pénurie d'effectifs ayant entraîné cette réorganisation, conséquence directe des suppressions d'emplois. Nous avons également dénoncé le manque de concertation préalable à cette réorganisation, le manque de moyens pour le transport des armoires, assuré par les agents, et le manque d'argent, pas un euro (cf budget ci-dessous), pour l'aménagement du nouvel espace-plateau. Nous avons aussi exprimé nos vives inquiétudes pour ce SIP nouvelle formule avec le départ de 2 agents C au 1er septembre 2013.....
votes: contre: Solidaires, CGT, FO. Abstention: CFDT.

2) Budget.

Exécution 2012:

Coupes sombres sur tous les postes pour absorber la diminution de 600000 € (sur un budget 2011 de 4500000 €), diminution répartie, en gros, comme suit: dépenses d'améliorations réduites de 375000 € par rapport à 2011. aucune opération de rénovation en 2012, aucune acquisition de mobilier en 2012. (marge de manoeuvre = 0 sur ces postes en 2013 !!!..) dépenses de fonctionnement: chauffage: - 80000 €. déplacements: - 70000 €. nettoyage: - 15000 €. téléphone: - 10000 € etc...

prévisionnel 2013:

Encore 600000 € d'économies supplémentaires à faire !! le directeur a concédé qu'on serait sans doute "à sec" en octobre 2013. la seule économie tangible à réaliser (environ 160000 € d'économie en année pleine) pourrait venir de la centralisation de l'affranchissement du courrier de toute la direction à Pau, à mettre en place en mai.... Nous avons dénoncé ces réductions intolérables et ce budget prévisionnel intenable.

Votes: toutes les OS « contre ». Un nouveau CTL sera donc convoqué le 30 mai, sur ce point.

3) Règlement Intérieur des CTL:

copie intégrale de celui déterminé suite aux groupes de travail nationaux.

Votes: pour: Solidaires et CFDT. Contre: FO. abstention: CGT.

4) Nomination du comptable de la trésorerie de Bayonne Hospitalière comme responsable du nouvel hôpital de St Palais:

La question de nommer à ce poste le comptable de la trésorerie de St palais se posait. St palais n'avait pas les moyens d'absorber cette charge, et l'organisation "santé" de ce nouvel hôpital est liée au pôle santé Côte Basque...

Votes: pour: CFDT. contre: FO. CGT. abstention: Solidaires.

5) horaires d'ouverture de certaines perceptions:

Ustaritz: une 1/2 journée de fermeture au public de plus demandée par les agents (2 au lieu d'une).

Si nous comprenons, bien sûr, les demandes des agents, dictées par la pénurie d'effectifs face aux charges de travail croissantes, notre position est constante depuis plusieurs CTL: nous refusons de cautionner le recul du service public et les suppressions d'emplois en acceptant les réductions d'ouverture au public proposées, et avons donc voté contre cette proposition. Les autres Organisations Syndicales (OS) se sont abstenues.

Hendaye: 3 demi journées de fermeture demandées par les agents, mercredi après-midi et vendredi toute la journée. Votes: toutes les OS « contre ».

Le président, trouvant cette plage de 3 ½ journées de fermeture exagérée, a alors proposé deux 1/2 journées de fermeture, comme à Ustaritz, les après-midi des mercredis et vendredis. Nous avons voté contre cette proposition, suivant notre logique. Les autres OS se sont abstenues. Le directeur passera dans quelques jours à Hendaye, pour honorer sa promesse de janvier lors du CTL « emplois », où il avait été directement interpellé par les agents d'Hendaye. L'occasion pour ceux-ci de lui exposer sur place leurs difficultés, et d'évoquer le choix, dans la semaine, des 2 demi-journées de fermeture au public, si 2 demi-journées il doit y avoir...

Oloron: simples changements d'horaires sans modification d'amplitude, pour harmonisation suite au déménagement de la trésorerie dans les l'immeuble voisin du SIE-SIP.

Votes: toutes les OS « pour ».

6) questions diverses:

- Parking à Pau: suite au transfert des services de la rue Lapouble à la place d'Espagne, le problème d'attribution aux agents des 97 "cartes" de stationnement dont dispose la direction se pose : à qui attribuer ces cartes, sachant qu'il est budgétairement impossible de consacrer plus d'argent au stationnement des agents?

Proposition de la direction: attribution aux agents dont le domicile est le plus "éloigné" du site. (pas de carte pour ceux dont le temps de trajet en bus + à pied est inférieur à 20 minutes, de "porte à porte", temps déterminé par une application internet spécialisée).

Proposition de FO: classement "à l'indice", avec attribution prioritaire aux agents les plus "pauvres", les plus "riches" pouvant supporter un stationnement payant.

Devant les difficultés posées par ce problème de stationnement, et dans l'attente des résultats des négociations tarifaires toujours en cours avec la municipalité, la Direction a décidé de remettre à plus tard les débats avec les OS et la décision finale.

- Certaines questions diverses ont concerné la procédure, en cours, d'évaluation/notation et les modalités d'appel des agents. Le Directeur nous a confirmé qu'aucune réserve de majoration/mois n'était prévue pour la phase de recours hiérarchique préalable; la totalité de ces majorations/mois mise en réserve sera donc bien

attribuée lors des CAP Locales, dans une transparence qui n'aurait pas été possible dans le cas d'attribution lors du recours hiérarchique préalable.

- Temps de travail:

Nous avons évoqué les inégalités de traitement des demandes de prise en compte du temps réel consacré par les agents aux missions, stages, effectués hors de leur résidence d'affectation: certains chefs de service se contentent de réintégrer, dans Agora, une journée de 7h52, ou autre en fonction du module choisi par l'agent. Or, les textes prévoient la prise en compte du temps d'absence effectif, temps de trajet compris, dans la limite de 10 h par jour.

Le temps total d'absence, trajet compris, peut parfois excéder 7h52, dans le cas, par exemple, d'une journée de stage à Bordeaux, ou à Pau pour un agent de la côte basque....

Dans ces cas, certains agents ignorent que c'est le temps effectif d'absence qui doit être pris en compte, et omettent de demander une réintégration horaire complémentaire aux 7h52 ordinaires.

D'autres en font la demande et voient la réintégration demandée régulièrement effectuée par leur chef de service.

Mais certains se voient refuser cette réintégration légitime par leur chef de service, par méconnaissance des droits des agents, sans doute....

Le directeur a pris note de notre demande et s'est engagé à rappeler la règle à l'ensemble des chefs de service. Ce rappel a été fait, même s'il évoque essentiellement les cas de départ en stage la veille du 1er jour de stage:

Aussi, faites valoir vos droits: en cas de mission d'une journée, si le déplacement peut se faire sur la journée, faites rajouter le temps de trajet à la journée de formation (dans la limite de 10 h par jour au total).

Notre Assemblée Générale du 23 avril 2013.

L'assemblée Générale annuelle de notre section Solidaires Finances Publiques 64 a rassemblé, au centre de vacances Azureva d'Anglet, plus de 70 participants.

Nous avons la chance de voir notre Bureau National représenté cette année par son secrétaire général, Vincent Drezet, très présent dans les médias nationaux en ce moment, entre l'affaire Cahuzac et le début de la campagne Impôt sur le Revenu 2013. La clarté et la justesse de l'éclairage national qu'il a apportés à nos débats ont été particulièrement appréciés par tous.

Notre section remercie tous les participants, actifs et retraités, de la filière fiscale et de la filière gestion publique, du Béarn et du Pays Basque, grâce à qui ce fut une journée pleine d'intérêt et de convivialité.

Le Manifeste des agents des Finances Publiques.

En ligne, sur notre site national en particulier, le « **manifeste des agents des Finances Publiques pour un service public de qualité** », proposé par l'ensemble des Organisations Syndicales de notre ministère, a recueilli à ce jour près de 14000 signatures.

Il est plus que jamais nécessaire pour les agents des Finances Publiques de se faire entendre. Dans cette optique, plus qu'une nième pétition, ce nouveau moyen d'expression peut avoir une portée:

un simple clic suffit !!!!, Soyez nombreux à aller le consulter et à le signer massivement !

Campagne de notation

De l'entretien professionnel au recours des agents, en passant par l'attribution d'une appréciation et d'une réduction/majoration, la nouvelle formule de « l'évaluation-notation » des agents a du mal à se mettre en place....

Procédure dématérialisée sur Eden pour tout le monde, ré-installation d'un profil croix pour la filière fiscale, création pour tous d'un nouvel échelon de recours, le recours préalable hiérarchique écrit, possibilité de solliciter une audience, ... le « choc de simplification » n'est pas pour cette année !

Début mai, nous n'en sommes toujours qu'aux « propositions d'attributions » des chefs de services, dont les agents ont quasiment tous accusé réception, depuis longtemps pour la plupart. Nous attendons les attributions définitives, qui ouvriront les possibilités de recours des agents.

Dans ce contexte nouveau, n'hésitez pas à solliciter vos élus, vos correspondants, pour engager la procédure de recours si vous n'êtes pas satisfaits de votre appréciation, votre profil-croix ou de votre réduction/majoration.

Le jeudi 4 avril 2013, la présentation du guide méthodologique de la prévention des risques liés à l'amiante. Le Comité Hygiène Sécurité – Conditions de Travail des Pyrénées-Atlantiques s'est réuni pour la première fois de l'année. A l'ordre du jour figuraient :

- La présentation de la note d'orientation ministérielle pour 2013.
- La présentation du DUERP actualisé pour la DDFIP et pour la DRDDI, ainsi que le plan annuel de prévention qui en découle pour chacune des directions.
- La présentation du guide méthodologique de la prévention des risques liés à l'amiante.
- Un point d'étape sur les différents chantiers en cours à la DDFIP :
 - Place d'Espagne : pour le transfert d'une partie des services de direction dans les locaux de l'inspection académique.
 - Le transfert de la Trésorerie d'Oloron dans les locaux du CDFIP d'Oloron.
 - La réhabilitation complète de la trésorerie de Mauléon.
 - Le relogement de la délégation de l'action sociale et du cabinet médical au 34 rue Monpezat à Pau et au CDFIP de Bayonne.
- L'examen des registres santé et sécurité au travail (nouvelle appellation des registres hygiène et sécurité).
- Le programme d'intervention du CHSCT des PA pour 2013 : 29 projets présentés par les directions départementales.
- Questions diverses.

Afin de préparer cette réunion très chargée, un groupe de travail s'est réuni le 2 avril. Son but, faire en sorte que de la discussion entre les représentants des personnels soient définies les orientations du CHSCT pour l'année 2013, et que tous ensemble nous définissions les projets qui correspondent à ces orientations.

Si dans de nombreux CHSCT, ce groupe de travail a une réelle utilité, dans notre département il n'en est rien, et les 29 projets présentés par l'administration ont été discutés lors des deux jours. Pour Solidaires Finances, il ne sert à rien de réunir un groupe de travail qui ne permet pas d'avancer, en écartant les projets qui font consensus, pour ne garder à discuter en séance que les projets qui nécessitent d'être argumentés. Face à ce dysfonctionnement, nous ne participerons plus à ce groupe de travail, pour nous concentrer exclusivement sur le débat en CHSCT.

La dotation utilisable par le CHSCT du 64 pour 2013 s'élève à 153834 €. Une retenue de 6% est effectuée sur notre enveloppe globale. Après l'été, nous saurons si elle devient utilisable ou pas. Dans le contexte actuel d'économies drastiques, le gouvernement lorgne sur les budgets des CHSCT des administrations financières, et l'optimisme n'est pas de mise.

Le CHSCT a décidé d'utiliser l'enveloppe disponible pour les actions suivantes :

- Mise à jour du dossier amiante de la DDFIP.
- Rejointement des dalles décollées dans le bâtiment A de la rue d'Orléans CDFIP de Pau.
- Pose de bandes antidérapantes dans les escaliers du CDFIP de Pau rue d'Orléans et du CDFIP d'Orthez.
- Remplacement de toutes les menuiseries du bâtiment A façade Ouest du CDFIP de Bayonne.
- Cofinancement du réaménagement des locaux de la délégation des services sociaux et du cabinet médical sur Pau et Bayonne.
- Remplacement du chauffage/climatisation de la salle du restaurant de la rue d'Orléans.
- Aménagement de postes de travail sur prescription médicale du médecin de prévention.
- Nettoyage et dératisation des locaux de la DRDDI sur les allées marines.
- Pose de stores intérieurs à la BSI de Pau-Uzein.
- Travaux dans les sanitaires du stand de tir de la douane.
- Formations :
 - aux risques routiers
 - Au maniement d'extincteurs
 - Sauveteurs secouristes au travail
 - Formation habilitation électrique : initiale et recyclage.
 - Formation aux risques canins.
- Test pour l'utilisation de casques téléphoniques : l'utilisation des casques téléphoniques sera testée sur deux Secteurs d'Assiette, Pau Château et Anglet Océan.

N'hésitez pas à contacter nos représentants, Corinne Morizur (Orthez) et Jeanne Ladousse (Pau) pour tous les sujets relevant du CHS-CT.

SECTION DES PYRENEES ATLANTIQUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 16/04/2013

Après une déclaration liminaire de Solidaires Finances dénonçant la suppression de poste de 2 assistants de délégations, les effectifs de la délégation étant divisés par deux, nous passons à l'ordre du jour avec l'approbation à l'unanimité du PV du CDAS du 20/11/2012.

M Chazelas, délégué à l'action sociale dans le département, passe ensuite au compte rendu d'activité.

Nous nous interrogeons sur l'absence du médecin de prévention au CDAS. La direction s'engage à éclaircir la situation pour définir les prérogatives du médecin entre le CHS et le CDAS sachant que l'action sociale a la charge pécuniaire du médecin et du matériel, ainsi que la politique de prévention qui malheureusement est quasi inexistante sur le département.

Nous constatons une augmentation importante des participants à l'arbre de Noël cette année, preuve que le spectacle proposé cette année était de qualité.

Le BIL (Budget d'initiative locale : arbre de Noël, sortie actifs et retraités...) fait apparaître en fin d'année un solde de 1792 euros, solde que nous avons affecté à un nouveau projet. Mais nous apprenons que nous avons perdu ce solde par erreur au niveau régional. Nous demandons des explications sur cette spoliation des agents du département 64. La direction s'est engagée à obtenir des éléments sur ce fait déplorable.

Concernant les aides pécuniaires et les crédits, le nombre de demande reste constant. Nous nous réjouissons que, malgré le changement d'organisation avec une régionalisation des validations, les demandes de secours ont pu être traitées dans les mêmes délais qu'auparavant.

Pour la restauration collective, nous soutenons le financement d'équipements réalisé en 2012. L'ensemble des organisations syndicales demande en outre la revalorisation importante et immédiate des titres restaurant.

La demande de prêts à l'habitat a connue une forte augmentation en 2012, preuve en est que la communication qui a été faite par la délégation sur le sujet et relayée par notre organisation a porté ses fruits.

M Chazelas, délégué départemental à l'action sociale se propose de relancer un petit journal relatant périodiquement toutes les possibilités offertes au agent en matière d'action sociale (prêt, secours ...). Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative.

Le nombre d'enfants ayant bénéficié de séjours en colonies augmente cette année, la qualité de l'organisation des séjours n'étant plus à démontrer. Par contre nous souhaiterions qu'un effort particulier soit fait en matière d'animation (jeux ...) sur les lieux de regroupement les jours de départ et d'arrivée.

Nous déplorons cependant l'information qui vient de nous être donnée : à savoir qu'à compter de cette année, les transports en métropole se feront exclusivement en bus et non plus en train ou en avion comme auparavant. Notre département étant l'un des plus éloigné de la capitale nos « chères têtes blondes » en seront d'autant plus pénalisées.

L'administration serait-elle prête à remettre en cause les transports les plus sûrs par soucis d'économies ?

Nous passons ensuite à l'évocation du budget d'initiative locale pour 2013. Nous déplorons tout d'abord la stagnation de ce budget qui du fait de l'augmentation importante des coûts de l'organisation (transport, essence, prestations...), restreindra les possibilités offertes aux agents.

Malgré tout, nous avons pu mettre en place un certain nombre de projets dévoilés ci-dessous : tous à vos agendas.

Sortie actifs :

08/06/2013 : sortie pour les 12/17 ans : journée escalade et rafting (inscription en cours)

30/06/2013 : journée à Getaria (Espagne) avec promenade en bateau et repas cidrerie

14 et 15/09/2012 : 2 jours en pays Cathares (Carcassonne, château de Montségur et le village gaulois)

Sortie retraités :

Une journée à Getaria a déjà eu lieu le 21/03/2013.

Du 03 au 05/09/2013 : 3 jours en pays Cathares (Carcassonne et le Gouffre de Cabrespine)

Cette année pour l'arbre de Noël se sera le cirque avec une représentation le 27/11/2013 à Bayonne et le 11/12/2013 à Pau.

Questions diverses :

La délégation nous informe de son prochain déménagement , nous lui souhaitons une bonne installation et espérons qu'elle disposera dès le départ de l'ensemble des matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

Suite à notre demande et après quelques tergiversations, l'administration nous informe de l'arrivée prochaine sur Bayonne d'un personnel rejoignant son conjoint, haut fonctionnaire muté. Nous espérons, peut-être naïvement, que cette personne viendrait occuper l'un des postes vacants en SIP ou SIE, voire compenser pour partie les 2 suppressions d'assistants de délégation. Malheureusement, il n'en est rien, cet agent se verra confier des tâches « transversales », en l'état actuel de nos informations.

C'est pour quand le rétablissement des moyens de l'action sociale?

Faites nous remonter vos questions, vos idées, vos demandes... Vos représentants :

Françoise BERGERET 05-59-98-68-03 / Philippe SABATHE 05-59-44-66-26

Corinne MORIZUR 05-59-69-81-52 / Bruno ALBISTUR 05-59-20-22-26